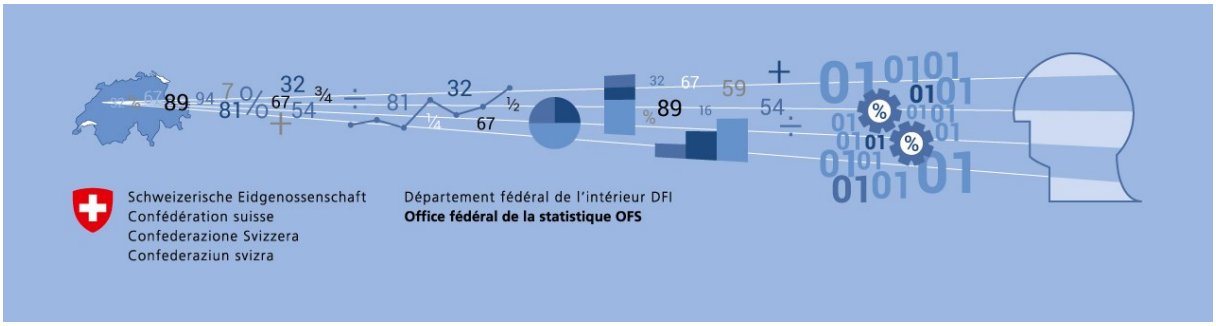


Communiqué de presse

Embargo: 09.11.2026, 8h30

15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

38% des titulaires d'un CFC obtiennent un diplôme du degré tertiaire dans les 12 ans

Parmi les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC), 38% ont acquis un diplôme de degré tertiaire dans les 12 années suivantes. Ces résultats dépendent fortement du domaine de formation du CFC, des caractéristiques de l'entreprise ou encore des facteurs socio-économiques. Notamment, l'obtention d'un titre du degré tertiaire dépasse 50% si au moins l'un des parents possède lui-même ce titre, mais n'atteint que 27% si aucun des parents ne possède de titre du postobligatoire. Tels sont les résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Sur les quelque 47 595 titulaires d'un CFC certifiés en 2012, 38% (18 287 personnes) n'ayant pas obtenu une maturité professionnelle intégrée disposent, 12 ans plus tard, d'un titre du degré tertiaire. Environ 15% ont obtenu comme premier titre du degré tertiaire un brevet fédéral, 12% un diplôme d'une école supérieure et 9% un bachelor d'une haute école spécialisée ou d'une haute école pédagogique. Environ 80% de ceux qui ont continué vers le degré tertiaire ont obtenu un titre de ce degré.

Selon le domaine, entre 23% et 59% de diplômés du tertiaire

L'obtention du titre du degré tertiaire dépend considérablement du domaine de formation du CFC obtenu. Ce taux est particulièrement élevé dans les domaines «Personnel soignant» (59%) et «Comptabilité, marketing et secrétariat» (51%), tandis qu'il est nettement plus faible dans les domaines «Services aux particuliers» et «Vente en gros et au détail» (23%). Les caractéristiques de l'entreprise formatrice influencent aussi le pourcentage d'obtention (30% dans les micro-entreprises, mais 43% dans les grandes entreprises).

Plus de 50% des certifiés si un parent a lui aussi ce niveau

Les facteurs socio-économiques des titulaires d'un CFC influencent aussi significativement l'obtention d'un titre du degré tertiaire. On constate aussi bien un effet du genre (34% d'obtention pour les femmes et 42% pour les hommes), que du niveau de formation des parents (entre 27% et plus de 50% selon le niveau), du revenu professionnel équivalent du ménage (entre 33 et 50% selon le quintile de revenu) ou de l'origine migratoire (de 29% à 40% selon que la personne est née à l'étranger ou en Suisse).

Une contribution très importante à la tertiarisation

Bien que la poursuite vers un titre du degré tertiaire après un CFC soit moins fréquente (38%) par rapport à d'autres titres, comme la maturité gymnasiale (91%), la maturité professionnelle intégrée (74%) ou le diplôme de culture générale (75%), l'impact des titulaires de CFC sur la tertiarisation de la population certifiée au degré secondaire II est majeur et représente 46% des titres du degré tertiaire délivrés. En effet, comme il s'agit du premier titre du degré secondaire II le plus souvent octroyé (62%), la contribution des titulaires d'un CFC dépasse celle des titulaires d'une maturité gymnasiale (36%), d'une maturité professionnelle intégrée (12%) ou d'une école de culture générale (6%).

Définitions et méthodes

Sources de données
La publication repose sur les informations sur la formation du système de données longitudinales (LABB, 2012-2024). Le Relevé structurel (RS, 2010-2012) renseigne sur le niveau de formation des parents et sert à l'identification des ménages. Les données de la Centrale de compensation (CdC, 2010–2012) servent à construire l'indicateur de revenu professionnel du ménage. Enfin, les données de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT, 2011) apportent les informations relatives à l'entreprise formatrice pour des jeunes qui ont suivi un apprentissage CFC dual.

Tous les premiers titres du degré tertiaire obtenu dans les 12 ans après un CFC de 2012 sont pris en compte dans la publication. Les titres suivants font l'objet d'une analyse systématique: Diplôme d'école supérieure (ES), Brevet fédéral (BF) et titre d'une haute école (spécialisée HES, pédagogique HEP, universitaire HEU). Les titres ayant été obtenus par moins de 300 personnes (diplôme postgrade ES, diplôme fédéral et FPS non réglementé) sont regroupés dans la catégorie «Autre FPS».

Population d'analyses
La population comprend quelques 47 595 titulaires d'un certificat fédérale de capacité (CFC) obtenu en 2012 sans maturité professionnelle (Maturité professionnelle de type I) à l'âge de 25 ans au moins, qui font partie de la population résidente permanente et qui n'ont pas quitté la Suisse pendant les 12 années suivant l'obtention de leur CFC.

Certifiés du degré secondaire II
Il s'agit des titulaires d'un premier titre du degré secondaire II obtenu. Sont donc exclus de cette population les titulaires d'une maturité spécialisée ou ceux d'une maturité professionnelle de type II.

Tertiarisation
Il s'agit ici de l'augmentation de la proportion de personnes obtenant un titre du degré tertiaire.

Analyses et régressions
L'obtention du titre du degré tertiaire et les parcours de formation suivant l'obtention du CFC sont analysés dans la publication au regard des dimensions d'analyse suivantes:
1. Les facteurs sociodémographiques: groupe d'âge, sexe, région linguistique, lieu de naissance, type de commune.
2. Les facteurs liés au CFC obtenu: le type et le domaine de formation.
3. L'origine socio-économique des titulaires d'un CFC: le niveau du revenu professionnel équivalent du ménage, le niveau de formation des parents.
4. Les facteurs liés à l'entreprise formatrice: la section économique, le type et la taille de l'entreprise.

La publication présente les résultats des analyses descriptives bivariées. Cependant, tous les facteurs énumérés ci-dessus ont été intégrés dans des modèles de régression afin de mesurer leurs influences simultanées sur la probabilité d'obtenir un titre du degré tertiaire.

LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation)
Des informations détaillées sur le programme LABB sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch.

Renseignements

Jana Veselá, OFS, Section Système de formation,
tél.: +41 58 46 90 006, e-mail: jana.vesela@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelle publication

«L'obtention d'un titre du degré tertiaire après un certificat fédéral de capacité»,
Numéro OFS: 2386-2600
Commandes de publications imprimées: www.bundespublikationen.admin.ch/fr/category/BFS

Offre en ligne

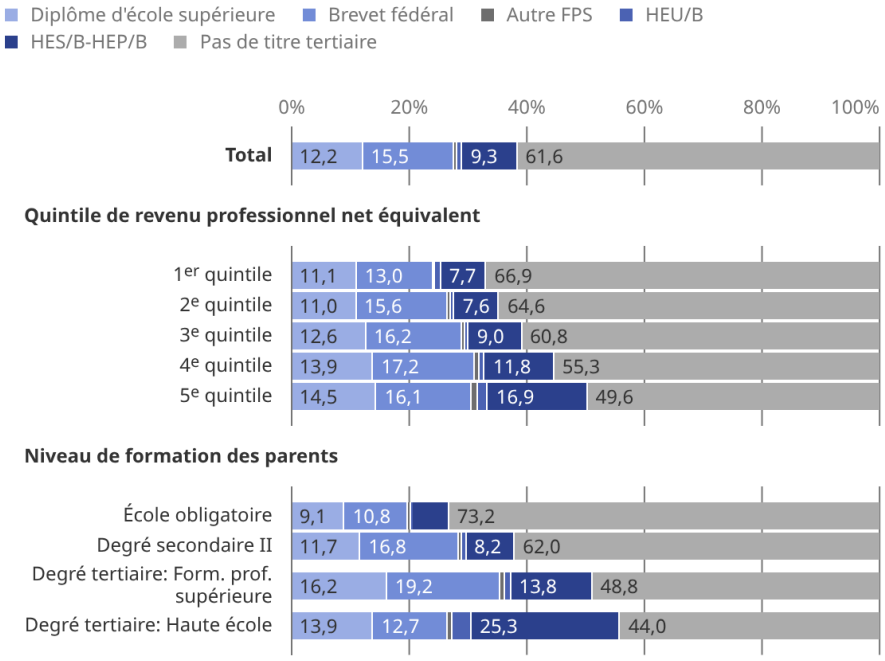
Informations complémentaires et publications: www.statistique.admin.ch/news/2026-0125
Site institutionnel: www.bfs.admin.ch/fr
Le portail spécialisé: www.statistique.admin.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.bfs.admin.ch/fr/newsmail-fr

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et swissuniversities ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

Obtention d'un titre du degré tertiaire dans les 12 ans après un CFC obtenu en 2012, selon le contexte socio-économique au moment de l'obtention du CFC



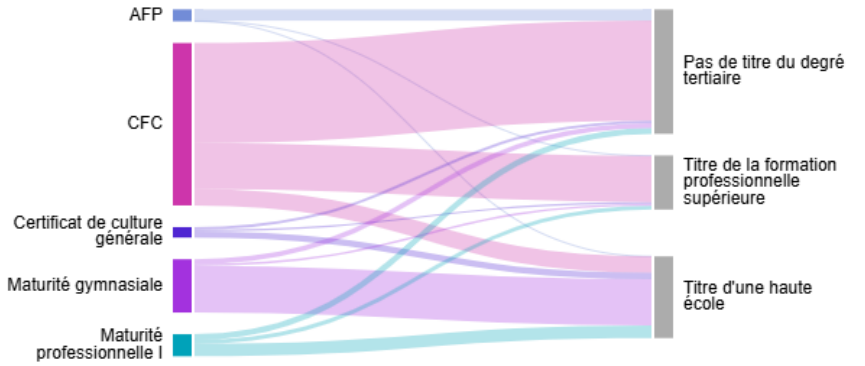
Autre FPS: diplôme postgrade d'école supérieure, diplôme fédéral et titre de la FPS non réglementé. L'information sur le niveau de formation des parents est issue du RS, les intervalles de confiances sont disponibles sur Internet. Sans le groupe de jeunes pour lequel les informations correspondantes ne sont pas disponibles. Ce groupe est cependant inclus dans le total.

État des données: 07.11.2025
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.04.10
© OFS 2026

Type de premier titre du degré tertiaire obtenu dans les 12 ans après un titre du degré secondaire II obtenu en 2012, selon le titre du degré secondaire II

Ensemble de la cohorte des diplômés du degré secondaire II de 2012 (N=76 250)



Etat des données: 07.11.2025
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

gr-f-15.10.04.16
© OFS 2026